



Maître Lisa VIETTI

AVOCAT ASSOCIEE AU SEIN DE LA SELARL JURISBELAIR

9 avenue Victor Hugo

13100 AIX-EN-PROVENCE

Tél. : 04.91.92.10.25.

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

UN APPARTEMENT DE TYPE 3

situé AIX-EN-PROVENCE (13090),

2 rue Albert Camus « Immeuble le Romarin »

Figurant au cadastre le ladite ville Section CL n° 30 – Lieudit Rue Albert Camus – pour une contenance de 00 ha 20 a 93 ca, Section CO n° 22 – Lieudit Rue Jules Verne – pour une contenance de 00 ha 46 a 52 ca, et Section CO n° 23 – Lieudit Rue Albert Camus – pour une contenance de 00 ha 15 a 87 ca

MISE A PRIX : 60.000 EUROS

VISITE SUR PLACE LE LUNDI 23 JUIN 2025 DE 14 H A 15 H.

L'ADJUDICATION EST FIXEE LE LUNDI 7 JUILLET 2025

A 9 HEURES du matin

par-devant le Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire d'Aix-en-Provence,
Palais de Justice, 40 Boulevard Carnot, 13100 AIX-EN-PROVENCE.

DESIGNATION DES BIENS MIS EN VENTE :

Dans un ensemble immobilier en copropriété situé à AIX-EN-PROVENCE (13090), 13, rue Jules Verne et 2, rue Albert Camus, cadastré Section CL n° 30 – Lieudit Rue Albert Camus – pour une contenance de 00 ha 20 a 93 ca, Section CO n° 22 – Lieudit Rue Jules Verne – pour une contenance de 00 ha 46 a 52 ca, et Section CO n° 23 – Lieudit Rue Albert Camus – pour une contenance de 00 ha 15 a 87ca :

Lelot n° 2025, à savoir un appartement situé au quatrième étage à droite au nord de ladite entrée dudit bâtiment comprenant quatre pièces principales, cuisine, salle de bains, WC, ainsi que les 67/10.000èmes du chauffage et les 65/10.000èmes des parties communes générales.

Cet appartement d'une surface loi Carrez de 83,66 m² est occupé par le propriétaire.

PROCEDURE :

La présente vente est poursuivie A LA REQUETE DE :

La **CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL ALPES PROVENCE**, établissement de crédit coopératif et mutualiste au capital de 114.304.972,35 €, immatriculée au RCS d'Aix-en-Provence sous le n° 381 976 448, dont le siège social

est 25, chemin des Trois Cyprès, 13097 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 2, Agissant poursuites et diligences de son représentant légal en exercice y demeurant,

CREANCIER POURSUIVANT

Ayant pour Avocat **Maître Lisa VIETTI** Avocat associée au sein de la **SELARL JURISBELAIR** Avocat à la Cour, y demeurant 9 avenue Victor Hugo, 13100 AIX-EN-PROVENCE.

Etant précisé que les enchères ne sont recevables que si elles sont portées par un Avocat inscrit au barreau d'AIX-EN-PROVENCE muni d'un chèque de banque de 10 % de la mise à prix établi à l'ordre de la CARPA ou d'une caution bancaire de même montant, sans que cette garantie puisse être inférieure à 3.000 euros.

Pour de plus amples renseignements :

- s'adresser à **Maître Lisa VIETTI**, Tél. : 04.91.92.10.25 tous les jours ou consulter au Greffe du Tribunal Judiciaire d'AIX-EN-PROVENCE, 40 bd Carnot, 13100 AIX-EN-PROVENCE, le cahier des conditions de vente les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 h 30 à 17 heures ou au cabinet de l'avocat poursuivant.

Fait à Aix-en-Provence, le 20 mai 2025

Signé Maître L. VIETTI
Avocat associée
de la SELARL JURISBELAIR